

DECISION DE LA PRESIDENTE PAR DELEGATION

Attribution de subventions liées à des manifestations ponctuelles d'intérêt communautaire 2026 : Meeting Robert Bobin et Highland Games

Décision D-2026-122

La Présidente de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais,

Vu la délibération DEL CC-2026-11 du Conseil communautaire du 14 avril 2026 relative aux délégations de compétences au Président par laquelle le conseil a délégué à la Présidente de prendre toutes décisions « d'attributions de subventions liées à des manifestations ponctuelles d'intérêt communautaire (dans la limite des crédits prévus au Budget) » ;

Considérant les demandes de subventions reçues des associations ;
Considérant l'inscription des crédits au Budget Primitif 2026

DECIDE

ARTICLE 1 : d'attribuer les aides 2026 aux manifestations portées par les associations suivantes pour l'année 2026 :

ASSOCIATION BÉNÉFICIAIRE	MANIFESTATION	DATES DES MANIFESTATIONS	VERSÉ EN 2025	BP 2026
Sèvre Bocage Athletic Club	Meeting Robert Bobin	20 juin 2026	3 000,00 €	3 000,00 €
AJEF	Highland Games	12 juin 2026	4 000,00 € (2024)	4 000,00 €
TOTAL GÉNÉRAL			7 000,00 €	2 000,00 €

ARTICLE 2 : d'imputer la dépense au budget général 2026, chapitre 65 ;

ARTICLE 3 : Ampliation de la présente décision sera transmise à Madame la sous-préfète de BRESSUIRE, et à Monsieur le Trésorier général de THOUARS.

Information de cette décision sera faite en séance de conseil communautaire.

Fait à Bressuire, le 12/05/2026

La Présidente,
Madame Emmanuelle MENARD

Transmis en préfecture le 18 MAI 2026

Notifié ou publié le 18 MAI 2026

Le Président,
-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
-informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois
à compter de la présente notification/ou publication.

